

Lettre ouverte à l'honorable ministre Lawrence Cannon

Le 21 janvier 2010

L'honorable Lawrence Cannon
Ministre des Affaires étrangères
125 promenade Sussex
Ottawa, ON
K1A 0G2

Objet : Conférence internationale sur l'Afghanistan (le 28 janvier 2010)

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous écrire la présente lettre ouverte avant la réunion sur l'Afghanistan qui se tiendra à Londres la semaine prochaine. Les délégations du gouvernement afghan, de pays donateurs de pays qui déploient des soldats dans ce pays traiteront des efforts internationaux de reconstruction de l'Afghanistan. Nous nous réjouissons de cette occasion offerte au gouvernement de l'Afghanistan et à la communauté internationale de faire le point et, nous l'espérons, changer de cap. Il ne suffit pas d'envoyer plus d'argent et plus de troupes pour s'attaquer aux causes de la crise actuelle, lesquelles sont enracinées dans un héritage de conflits non résolus, de pauvreté chronique, d'institutions fragiles et de mauvaise gouvernance. Le temps est venu d'opter pour une solution qui tient compte de la situation actuelle en Afghanistan ainsi que des enseignements et réussites découlant des huit dernières années d'aide internationale dans ce pays.

Nous insistons pour que le Canada, l'un des principaux donateurs et pourvoyeurs de troupes en Afghanistan, fasse preuve de leadership dans quatre secteurs : 1) la sécurité et la protection des citoyens, 2) le développement socio-économique, 3) la reddition de comptes et la mise en place d'institutions démocratiques, et 4) le dialogue et la réconciliation.

Sécurité et protection des citoyens

Si comme prévu, les États-Unis dépêchent un plus grand nombre de soldats sur le sol afghan et qu'il s'ensuit une réaction de l'opposition armée, nous craignons fortement que la violence ne s'intensifie dans ce pays, ce qui ferait plus de victimes civiles, et multiplieraient les attaques contre les travailleurs de l'aide humanitaire et les représailles à l'égard de l'aide internationale. Toute escalade de la violence limiterait encore plus l'accès de l'aide humanitaire aux populations vulnérables, en particulier dans le sud du pays. Nous appréhendons que plus de civils ne soient pris entre deux feux, qui plus est, délibérément visés, et ne subissent les répercussions d'un accès restreint à l'aide humanitaire.

Le Canada excelle, depuis bien longtemps, dans la protection des citoyens et devrait faire de la protection des civils un pilier de ses opérations militaires à Kandahar. Nous vous invitons donc instamment à :

- Rehausser le rôle du Canada en ce qui concerne la formation des Forces de sécurité nationale de l'Afghanistan en vue de collaborer avec d'autres pays qui font partie de la Force internationale d'assistance et de sécurité, surtout les États-Unis, et inclure la protection des civils dans toutes les opérations militaires.
- Dispenser une formation sur la protection des civils aux Forces de sécurité nationale de l'Afghanistan.
- Encourager fortement le gouvernement afghan, les Forces de sécurité nationale de l'Afghanistan et d'autres pays pourvoyeurs de troupes à suivre les lignes directrices civilo-militaires pour l'Afghanistan et à offrir la formation pertinente à toutes les forces nationales et étrangères.
- Continuer de soutenir les efforts visant le désarmement des milices.

Développement socioéconomique efficace

L'attention et les ressources pour réduire la pauvreté et répondre aux besoins de base des femmes, hommes et enfants vulnérables demeurent disproportionnées et sont dirigées vers des régions stratégiques en matière de sécurité au sud, au détriment des communautés pauvres de tout le pays, au nord et au sud. La pression grandissante sur les organisations d'aide de travailler dans le sud ainsi que les attaques contre les travailleurs humanitaires ont nui aux projets de développement et empêché les populations vulnérables d'avoir accès à l'aide.

En vertu de la Loi du Canada sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle, toute l'aide publique au développement doit viser l'élimination de la pauvreté, prendre en compte les points de vue des personnes vivant dans la pauvreté et être conforme aux normes internationales sur les droits de la personne. Nous encourageons fortement le Canada à veiller à ce que son programme en Afghanistan respecte les critères canadiens en matière d'aide internationale. À cette fin, nous vous demandons de travailler avec la ministre de la Coopération internationale en vue de :

- reconfigurer le programme d'aide du Canada en Afghanistan pour que l'allocation des ressources s'appuie sur l'évaluation des besoins et du niveau de pauvreté dans tout le pays, sans cibler certaines régions par intérêt stratégique de sécurité, comme c'est présentement le cas de Kandahar qui reçoit 50 p. 100 de l'aide.
- financer des programmes à long terme et participatifs, en harmonie avec les engagements pris dans la Stratégie de développement national de l'Afghanistan et dont les instigateurs sont tenus de rendre des comptes aux bénéficiaires.
- prendre conscience du fait que la collaboration perçue entre les travailleurs de l'aide et les militaires fait de l'aide la cible des attaques par les groupes armés et, pour cette raison, dissocier les opérations militaires de l'aide humanitaire ainsi que de l'aide pour le développement.
- procéder à une évaluation de l'efficacité et des incidences du programme d'aide du Canada en Afghanistan par une analyse de la transparence, de la reddition de comptes et du rendement des organisations chargées d'entreprendre les processus liés au programme, notamment l'Équipe provinciale de reconstruction de Kandahar, le gouvernement de l'Afghanistan, le système des Nations unies et les organisations de la société civile.

Gouvernance responsable et institutions démocratiques

Les structures et institutions démocratiques ont un rôle vital à jouer en ce qui a trait au renforcement de la confiance et de la reddition de comptes entre le gouvernement et les citoyens. En insistant davantage sur l'établissement de structures et de processus de gouvernance infranationale démocratique, il est possible d'améliorer la responsabilisation du gouvernement à l'égard des collectivités locales. Dans la foulée des élections présidentielles et à la lumière des prochaines élections parlementaires qui se tiendront en 2010, il est probable que bon nombre d'Afghans s'interrogent sur le concept de représentation responsable et légitime. Les élections parlementaires arrivent à point nommé et sont l'occasion idéale de promouvoir un gouvernement responsable, un gouvernement qui se conforme aux normes et appuie les initiatives de réformes législatives, entre autres, dont l'objectif consiste à empêcher que les individus ayant violé les droits de la personne ne soient au pouvoir.

Nous vous invitons à vous servir de l'expertise du Canada en matière de bonne gouvernance, de droits de la personne et de développement démocratique :

- soutenir davantage l'élaboration de structures et de processus de gouvernance infranationale.
- trouver le moyen d'appuyer davantage la justice transitoire, y compris le plan d'action pour la paix, la réconciliation et la justice.
- continuer de financer les organisations de la société civile afghane, en particulier les groupes de femmes pour la défense des droits de la personne et des femmes.
- renforcer la procédure et les capacités de la commission d'examen des plaintes touchant les élections et les institutions afghanes de mener des enquêtes sur des relations possibles entre certains candidats et des groupes armés illicites ou sur des abus graves de droits de la personne.
- Soutenir les efforts à l'échelon local visant à encourager la participation des femmes aux élections parlementaires de 2010.

Dialogue et réconciliation

Il est désormais généralement admis que le violent conflit qui fait rage en Afghanistan ne pourra prendre fin que si les groupes d'opposition, tels les Talibans, participent au dialogue politique avec le gouvernement afghan. Le manque d'inclusion dans l'Accord de Bonn et d'efforts subséquents de reconstruction de l'État sont les principaux responsables de l'état actuel du conflit. Malgré certains progrès sur le plan de la réconciliation politique assurés par diverses organisations afghanes, le gouvernement afghan, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan et des pays donateurs, dont le Canada, les répercussions des efforts de réconciliation demeurent négligeables. Les efforts se caractérisent par un manque d'inclusion et une partialité à l'égard des soldats alors qu'ils devraient porter sur un dialogue et une réconciliation authentiques. Il est nécessaire que s'amorce un dialogue entre les adversaires aux échelons local, régional et national pour aborder les questions politiques et socioéconomiques et répondre aux besoins de la population en matière de sécurité à long terme. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement canadien collabore avec le gouvernement afghan, la société civile afghane et les donateurs internationaux en vue d'accorder la priorité à la poursuite des négociations pour une paix qui rallie tous les acteurs de la société afghane.

Le Canada a promis de faire de la réconciliation politique un des six objectifs prioritaires jusqu'en 2011. Nous aimerions que cette résolution de dialogue et réconciliation demeure une priorité à long terme en Afghanistan bien au-delà de 2011. À cette fin, le Canada devrait :

- exhorter la communauté internationale, le gouvernement de l’Afghanistan ainsi que les citoyens afghans à lancer une initiative de paix soutenue qui vienne en aide aux collectivités marginalisées et inclue les groupes d’opposition armés.
- appuyer une stratégie diplomatique coordonnée qui engage de nombreux pays de la région, soit l’Afghanistan, le Pakistan, l’Iran, l’Inde, le Turkménistan, le Tadjikistan, et l’Ouzbékistan dans le but de discuter des implications frontalières et régionales du conflit.
- apporter son soutien au Directeurat indépendant pour la gouvernance locale et à d’autres organisations afghanes pour les aider à améliorer les programmes de dialogue et de réconciliation.
- financer les projets de la société civile afghane visant la paix et la réconciliation.
- promouvoir la mise sur pied d’une commission multiethnique d’édification de la paix indépendante du gouvernement et formée de gens habitués au contexte afghan. La commission aurait pour mandat de soutenir le dialogue inter-tribal et de gérer les conflits en ce qui touche à la terre, à l’eau et à d’autres sujets.

D’ici 2011, le Canada aura alloué, en dix ans, près de 2 millions de dollars à l’aide, mais très probablement déboursé bien au-delà de 9 millions pour la défense de l’Afghanistan. Quelles seront les conséquences des mesures prises par le Canada à l’égard de l’Afghanistan ? Et quel rôle le Canada jouera-t-il après cette date dans un pays placé au premier plan de sa politique étrangère ?

À l’occasion de la Conférence de Londres, nous vous conseillons vivement d’émettre une déclaration ferme de soutien à long terme du Canada à l’Afghanistan qui mette l’accent sur la protection des civils, un développement efficace, une gouvernance responsable et la réconciliation.

Nous serons heureux de vous rencontrer au moment qui vous conviendra pour discuter du rôle actuel et futur du Canada en Afghanistan.

Nous vous prions d’accepter, Monsieur le Ministre, l’expression de nos sentiments distingués.

Gerry Barr
Président-directeur général, CCCI

Michael Casey, directeur général, Développement et Paix
Janice Eisenhauer, directrice exécutive, Canadian Women for Women in Afghanistan
Robert Fox, directeur général, Oxfam Canada
Alex Neve, secrétaire général, Amnistie internationale Canada
John Siebert, directeur exécutif, Project Ploughshares
Merrill Stewart, commis, Canadian Friends Service Committee
Pierre Véronneau, directeur général, Oxfam Québec

c.c : L’Honorable Beverly J. Oda, ministre de la Coopération internationale
L’Honorable Peter Gordon MacKay, ministre de la Défense Députés
Greta Bossenmaier, sous-ministre, Bureau du Conseil privé, Groupe de travail sur l’Afghanistan